Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2025.04.25 10:56:03 +02'00'

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q10-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGS/14-04-2025/Q10

Date de convocation : 1er Avril 2025

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme PLUCHART Claudine
Mme PRUVOT Brigitte : procuration à M. DECALION Ismaël
M. BALEDENT Matthieu : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane
M. ROUSSEAU Jérémy : procuration à M. BAUDOUX Aurélien
Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme THUILLEZ Martine
M. BRULANT Damien : procuration à M. HISBERGUE Antoine

Membre absent excusé :
Mme DISDIER Mélanie

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE 2025

Monsieur Claude DOYER, Adjoint au Maire, indique, à l'Assemblée, que le projet de budget primitif 2025 a été élaboré en tenant compte, en matière d'impôts locaux, du maintien des taux d'imposition.

Il rappelle qu'en application de l'article 16 de la Loi de Finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ont été fusionnées pour être affectées depuis 2021 aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 25 AVR. 2025
ID : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q10-DE

(Pour mémoire : taux TFPB communal 2020 : 19,51 %
taux TFPB départemental 2020 : 19,29 %)

Un coefficient correcteur vient neutraliser les sur ou sous-compensation des effets liés à la diminution de moitié de la valeur locative des locaux industriels (valeur de taux de 2020).

Monsieur DOYER rappelle que l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 a supprimé la taxe d'habitation sur l'habitation principale à compter de l'année 2023 (TH).

Ainsi, à compter de 2023, la taxe d'habitation ne persiste que pour les résidences secondaires (THRS) et les autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Son taux doit être voté annuellement avant le 15 avril (article 1631 A du CGI).

Monsieur DOYER propose donc, au Conseil Municipal, de maintenir, pour la 19ème année consécutive, s'agissant des taux communaux, les taux d'imposition directe locale fixés comme suit :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) :	19,37 %
Taxe foncière (bâti) :	38,80 %
Taxe foncière (non bâti) :	44,40 %

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE : Mme DESREUMAUX
1 ABSTENTION : M. COLLIN

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Frédéric BRICOUT

Ophélie DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
24 AVR. 2025

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL140425_Q10**
Objet :	**Budget Principal : Fixation des taux de fiscalité directe locale 2025**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	059-215901398-20250414-DEL140425_Q10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	897 o
Nom métier : 059-215901398-20250414-DEL140425_Q10-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	744.1 Ko
Nom original : DEL140425_Q10.pdf		
Nom métier : 99_DE-059-215901398-20250414-DEL140425_Q10-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 avril 2025 à 10h55min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 avril 2025 à 10h56min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 avril 2025 à 10h56min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 avril 2025 à 11h06min18s	Reçu par le MI le 2025-04-24